

Grâce à sa technologie d'intelligence artificielle, Hyperlex devient une référence de la gestion de contrats

Paris, le 24 septembre 2019 - Après avoir levé 4 millions d'euros en Série A mi-juin, <u>Hyperlex</u>, la startup legaltech qui réinvente la gestion et l'analyse de contrats grâce à l'intelligence artificielle, voit son outil plébiscité par un nombre croissant de directions juridiques.

Ce jour, Hyperlex a par ailleurs reçu une quarantaine de directions juridiques aux Salons Hoche au cours d'un petit déjeuner sur le thème "Multiplication des technologies au service des directions juridiques, comment choisir ?".

Depuis sa "Série A" il y a quelques semaines, Hyperlex accélère son déploiement commercial et a su convaincre de nouveaux clients désireux de suivre leurs échéances contractuelles et leurs risques juridiques en s'appuyant sur la simplicité et la fiabilité de la technologie d'intelligence artificielle développée par Hyperlex : Groupe APRIL, Aliapur, Coface, Coyote, Eurocave, FM Logistic, Jumia, Naf Naf, Groupe Saur, et le cabinet d'avocats TroisPointQuatorze.

La solution de gestion et d'analyse de contrats Hyperlex

Hyperlex est une solution SaaS de gestion et d'analyse de contrats pour les entreprises, fondée en septembre 2017 par Alexandre Grux (CEO) et Alexis Agahi (CTO), rejoints depuis par une équipe de 20 personnes (dont plusieurs juristes). En effet, les grandes entreprises sont facilement liées par plusieurs dizaines voire centaines de milliers de contrats, or :

- plus de 40% des sociétés[1] ne maîtrisent pas les éléments clés de leurs contrats, comme les dates d'échéance et de renouvellement, ce qui engendre d'énormes surcoûts, voire des contentieux ;
- une réglementation change en moyenne toutes les 10 minutes dans le monde[2], ce qui les oblige à suivre leurs engagements contractuels de plus en plus près ;
- 83% des opérationnels trouvent les processus contractuels inadaptés[3].

Hyperlex permet de **faciliter le travail quotidien** des directions juridiques et achats, mais aussi des cabinets d'avocats ou des études notariales, tout en leur faisant **gagner en efficacité**, grâce à :

- un espace sécurisé et centralisé de stockage et de partage des documents ;
- des fonctions de recherche simples et puissantes pour retrouver automatiquement n'importe quel contrat, clause ou condition contractuelle, y compris dans des documents scannés ;
- un système de gestion des échéances clés avec alertes automatiques ;
- une génération automatique de synthèse des informations contenues dans les contrats ;
- des 'analytics' issues des données contractuelles facilitant la prise de décision notamment dans les phases de négociation.

Hyperlex a par ailleurs développé une nouvelle fonctionnalité permettant de dématérialiser les circuits de validation interne (parapheur électronique) et de signer électroniquement les contrats. Elle a notamment signé en mars un partenariat avec Docusign.

Hyperlex s'appuie sur une intelligence artificielle développée en interne par une équipe de data scientists parmi lesquels Eric de la Clergerie (INRIA) et épaulée par Nicolas Vayatis (directeur du laboratoire CMLA de l'Ecole Normale Supérieure de Paris Saclay), chercheur de référence en intelligence artificielle en France.

"Malgré son jeune âge, Hyperlex fait déjà partie des 3 Legaltechs les plus connues au sein des directions juridiques interrogées par l'Observatoire des directions juridiques 2019 au côté de Captain Contrat et d'IBM Watson." rappelle **Stéphane Baller, Créateur de l'Observatoire, Avocat et Professeur d'économie à Paris 2 Assas** "Le produit Hyperlex avec son intelligence artificielle répond aux besoins exprimés par 78% d'entre elles concernant leur souhait d'automatiser et de simplifier leurs processus actuels." [4]

A propos d'Hyperlex

Fondée en septembre 2017 par Alexandre Grux (CEO) et Alexis Agahi (CTO) deux ingénieurs entrepreneurs avec une expérience BtoB, Hyperlex a bouclé au printemps 2018 une première levée de fonds d'un million d'euros auprès de plusieurs business angels français dont Pierre Kosciusko-Morizet et Pierre Krings (Kernel Investissements), Dominique Vidal (Index Ventures), Jean-Romain Lhomme (ex-Colony Capital), Valentine Baudouin (ex-Avocate et Business Angel), Clément Buyse (PeopleDoc), Marc Menasé (Nextedia et Menlook), et du fonds ISAI.

Nicolas Vayatis, directeur du laboratoire CMLA de l'Ecole Normale Supérieure de Paris Saclay, chercheur de référence en intelligence artificielle en France, est également investisseur et conseiller scientifique.

En juin 2019, Hyperlex a annoncé une seconde levée de fonds "Série A" de 4 millions d'euros menée par Elaia suivi par Axeleo Capital et ses investisseurs historiques ISAI Venture et Kernel Investissements.

Hyperlex est incubée au sein d'Agoranov et fait partie du programme <u>Oracle Startup Cloud Accelerator France</u> <u>2018</u>. Elle a également été récompensée à plusieurs reprises pour la pertinence de son modèle, la qualité de son outil technologique et la création de valeur pour les clients :

- concours Start You Up 2018 du cabinet d'avocats August Debouzy
- Trophée d'Or "mention spéciale" du jury de la meilleure Legaltech Corporate aux Trophées du droit
 édition entreprise 2018 (Leaders League / Décideurs Magazine)
- Prix EDF Pulse catégorie "Smart Business"
- Trophée d'Argent de la meilleure Legaltech Corporate aux Trophées du droit édition entreprise 2019 (Leaders League / Décideurs Magazine)

Hyperlex a été sélectionnée par Challenges en mars 2019 pour son dossier "100 Startups où investir en 2019"

Plus d'informations sur https://hyperlex.ai - Twitter : @Hyperlex

Contact:

presse@hyperlex.fr

- [1] Deloitte Taj "Know your contracts", 2014
- [2] Thomson Reuters, 2017
- [3] IACCM, 2016,

[4]

https://www.linkedin.com/posts/stephane-baller-6858b93_cinqui%C3%A8me-odj-2019-sur-la-route-de-linnovation-activity-6573007029739237376-JFux